

Département : ARDECHE

République Française

Arrondissement : LARGENTIERE

Liberté – Egalité - Fraternité

Commune de **ST ETIENNE DE FONTBELLON**

Date de convocation : 26 juin 2025

Date d'envoi : 1<sup>er</sup> juillet 2025

Date d'affichage : 1<sup>er</sup> juillet 2025

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 29-2025  
LUNDI 7 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le sept du mois de juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

**Présents** : 18 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, CADET Dominique, BOUDON Alain, ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, MAZON Elisabeth, MOURARET Sophie, CHARRE Béatrice, FARJON Philippe, COMPERE Philippe, GIMON Jean-Paul, BARBAROUX Sylvie.

**Absents ayant donné procuration** : 4 – ROURE Christine à ROUX Philippe, VACHERESSE Marc à MARTIN Marie-France, ROBERT Sonia à CORTIAL Patrick, JABRY Alain à ALLIX Jean-Marie.

**Absents n'ayant pas donné procuration** : 1 – MEY Mélanie.

**Secrétaire de séance** : CADET Dominique.

**OBJET : Subvention à l'association « Entente Ardèche Méridionale Handball »**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer une subvention de 700 € au Club de handball « Entente Ardèche Méridionale Handball » au titre de la politique de subventions aux associations pour 2025.

Le Maire précise que les crédits votés au compte 65748 (subventions aux associations) dans le cadre du budget 2025 sont suffisants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'attribuer une subvention de 700 € au Club de handball « Entente Ardèche Méridionale Handball »
- Indique que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**La Secrétaire de séance,  
Dominique CADET**



**Le Maire,  
Philippe ROUX**



Envoyé en préfecture le 09/07/2025

Reçu en préfecture le 09/07/2025

Publié le 09/07/2025

ID : 007-210702312-20250707-29\_2025-DE

